

Assemblée Générale Ordinaire/Extraordinaire 2018 de la Fédération Française de Tir à l'Arc

Samedi 24 mars 2018

INSEP (Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance)
11 avenue du Tremblay - 75012 PARIS

ORDRE DU JOUR

8h30 Accueil des délégués, remise des dossiers

9h30 Ouverture par le Président

1. Validation de la circulaire 535 – AG 2017
2. Rapport moral présenté par le Secrétaire Général
3. Rapport financier présenté par le Trésorier Général
4. Rapport du Commissaire aux comptes
5. Approbation des comptes et Quitus au trésorier
6. Création d'un fonds de réserve JO 2024
7. Affectation du résultat
8. Vote du montant de la cotisation annuelle club 2019
9. Vote du montant des licences 2019
10. Approbation du Budget 2018
11. Création des ATP – Modifications Art 2 & 5 des statuts
12. Charte éthique – Article 1 du règlement intérieur
13. Evolutions législatives – Art. 1, 20, 37 des statuts
14. Evolutions législatives – Art. 1 du règlement intérieur
15. Evolutions législatives – Art. 5, 6, 13, 14, 15, 19, 21, 22
et annexes du règlement disciplinaires
16. Indemnisation du secrétaire général
17. Présentation des modalités pour l'élection complémentaire
 - 17.1 Votes
 - 17.2 Résultats
18. Honneur aux organisateurs de manifestations Internationales
19. Remise des trophées « André Noël »
20. Remise des trophées « soutien communal »
21. Honorons nos dirigeants
22. Honorons nos champions

16h30 Clôture de l'Assemblée Générale

* La pause déjeuner sera observée après la clôture des bureaux de votes (vers 12h30)